



Mouvement 2019 : la note de service est parue

Enfin une mesure d'attractivité pour Mayotte !

La note de service du mouvement 2019 a été publiée, vous pouvez la télécharger sur notre site (www.cgteducationmayotte.com).

Outre de nombreux changements cette année, nous notons avec satisfaction une nouveauté allant dans le sens de nos revendications.

En effet, à compter du mouvement 2024, une **bonification de 1000 points sur tous les vœux** sera attribuée aux personnels comptabilisant au moins 5 ans d'exercice effectif et continu à Mayotte (voire l'annexe 3 page 101). Par ailleurs, le retour sur l'académie d'origine reste garanti.

L'une de nos revendications est donc enfin satisfaite et c'est une victoire pour la CGT Éduc'action Mayotte car nous avons, localement et nationalement, pesé autant que possible pour que cette mesure existe (toutes les organisations n'y étaient pas favorables).

Mais, de toute évidence, cela ne sera pas suffisant pour restaurer l'attractivité de Mayotte et améliorer les conditions de travail, **nous attendons d'autres mesures**. Les lignes semblent bouger cependant et il est **important de se mobiliser massivement lundi 12 novembre** (rendez-vous 9h devant le vice-rectorat) pour nous faire entendre : c'est le moment !

La solution c'est l'Éduc'action !

Du 29 novembre au 6 décembre, votez et faites voter pour
les listes CGT Éduc'action !

cgt.mayotte@gmail.com / 0639 94 05 98 / www.cgteducationmayotte.com